

Avis de constitution

SOCIETE « AKA GOUANE TRANSPORT » en abrégé « AGT-CI »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA 2, Lot 2025, Ilot
110

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 18/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKA GOUANE TRANSPORT » en
abrégé « AGT-CI »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
- TRANSPORT URBAIN, IMPORT-EXPORT-
- VENTE DE MATERIEL DE CONSTRUCTION,
- TRANSFERT D'ARGENT, GESTION DE VEHICULES
PRIVES,
- GESTION D'IMMOBILIERS,
- ACHAT ET VENTE D'OR ET DE DIAMANTS,
ECHANGE D'ARGENT ET LOCATION DE VEHICULE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA 2, Lot 2025, Ilot 110

Dirigeant(s) M AKA GOUANE EHOUBEZE DIEUDONNE (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2024-B13-04828 du 14/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe n°28702/GTCA/RC/2024 du 14/05/2024

